

Tél. 02.99.88.99.40
Courriel : contact@rea.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil vingt-six, le **HUIT SEPTEMBRE à 17 h 00**, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Rance Émeraude Assainissement s'est réuni au sein des locaux du Syndicat à Pleurtuit, en session ordinaire, après convocation légale réalisée le **2 septembre 2026**.

Etaient présents : 10/14 – Vote 11/14

- Membres titulaires présents : Monsieur Alain Barbé (Pleurtuit), Madame Marianne Daignan (Lancieux), Monsieur Loïc De Courlon (Saint-Lunaire), Monsieur Pascal Galichon (Saint-Briac), Monsieur Philippe Méhouas (La Richardais), Monsieur Henri-Luc Mougél (La Richardais), Monsieur Christophe Ricour (Saint-Briac), et Monsieur Daniel Turmel (Le Minihic sur Rance).
- Membres titulaires absents (représentation) : Madame Hélène Reux (Pleurtuit) représentée par Monsieur Mickaël Chalmel (Pleurtuit) et Monsieur Philippe Roullé (Saint-Lunaire) représenté par Madame Nathalie Hamon (Saint-Lunaire).
- Membres titulaires absents (pouvoir) : Monsieur Jean-Yves Hervé donne pouvoir à Madame Marianne Daignan (Lancieux)
- Membres suppléants présents - avec voix délibérative : Monsieur Mickaël Chalmel (Pleurtuit) et Madame Nathalie Hamon (Saint-Lunaire).

Assistait également :

- Membres suppléants présents - sans voix délibérative : -
- Monsieur Anthony Guesdon.

OBJET : TRAVAUX – LOTISSEMENT DES FLEURS TRANCHE 2 A SAINT-LUNAIRE – INFORMATION SUR LE CALENDRIER ET LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE (REA2026-44)

Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Les travaux de restructuration du réseau de collecte des eaux usées du « lotissement des fleurs » - tranche 2 concernant les rues des Mimosas, des Pervenches, des Myosostis, des Violettes, des Primevères, des Camélias, des Dahlias, de la Saudraie et l'impasse de la Jamière vont être réalisés conjointement avec la ville de Saint-Lunaire dans le cadre d'un groupement de commande.

Le projet global lié aux travaux d'infrastructure et d'aménagement urbain est présenté en séance ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

L'opération contient, pour la partie assainissement des eaux usées, les travaux de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées par terrassement estimés, en base, à 370 000 € HT avec une option de 35 000 € HT concernant une plus-value PP, soit un total de 405 000 € HT, auxquels il convient d'ajouter 38 000 € HT de frais de réfection de chaussée prévus au lot 3 ; les travaux de réhabilitation par l'intérieur évalués à 190 000 € HT, soit une enveloppe globale de 633 000 € HT.

La consultation est composée de 3 lots et de 6 marchés :

- ✓ un lot 1 « terrassement » comprenant 2 marchés
 - REA - Eaux usées - 405 000 € HT
 - Ville de Saint-Lunaire - Eau Potable / Eaux Pluviales – 605 000 € HT ;
- ✓ un lot 2 « réhabilitation » comprenant 2 marchés :
 - REA - Eaux usées 190 000 € HT
 - Ville de Saint-Lunaire - Eaux pluviales 10 000 € HT
- ✓ un lot 3 « voirie » comprenant un seul marché.
 - REA – réfection de chaussée de la tranchée Eaux usées – 38 000 € HT
 - Ville de Saint-Lunaire – Aménagement urbain – 500 000 € HT

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve le projet et le dossier de consultation des entreprises pour la partie assainissement ;**

- valide l'estimation de travaux relative à la partie « eaux usées » d'un total comprenant un marché de terrassement, un marché de réparation et de réfection de chaussée ;
- autorise le Président à procéder aux opérations de mise en concurrence des entreprises pour le compte du groupement de commande ;
- porte l'enveloppe de l'opération à 650 000 € HT ;
- autorise le Président à signer le marché de travaux dans la mesure où celui-ci n'excède pas les estimations ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget du REA.

Pour extrait conforme
Exécutoire à compter du
Le Président,
Christophe Ricour.

Le Président,
Christophe Ricour.

